

RENDEZ-VOUS

Directement sur place



ACTEURS

Concours 1er prix - 2004

Réalisation 1ère phase: août 2013 - 2ème phase: en cours de réalisation

Maître de l'ouvrage BCAS Genève (Bureau Central d'Aide Sociale), partenaires
Fondation Clair Bois et la commune de Chêne-Bougeries

Subvention République et Canton de Genève, avec le soutien de la Fondation
Hans Wilsdorf, Loterie Romande, Fonds Georges-Junod et Ernst
Göhner Stiftung

Pilotage Régie Brolliet SA, Carouge

Architecte dl-a, designlab-architecture SA, Genève

Direction des travaux Implenia Entreprise Générale SA, Genève-Onex

Ingénieur civil Michel Paquet, Genève

Ingénieur CVS Weinmann-Energies SA, Echallens

Ingénieur électricité / sécurité Scherler Ingénieurs-conseils SA, Lausanne et Genève

Géomètre Christian Haller, Genève-Acacias

Programme EMS, EPH, crèche, appartements locatifs, logements étudiants,
espace public

Parcelle 13'750 m²

Emprise rez 4'750 m²

Surface de plancher SP totale 23'100 m²

Vollume SIA 81'700 m³

Organisation:

Groupe Professionnel Architecture

20.10.2014_dc

ADRESSE

Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - GE



sia

SECTION GENEVE
VISITE ARCHITECTURALE

INVITATION AUX ARCHITECTES ET
INGENIEURS DE LA SIA GENEVOISE
ET SIA VAUDOISE



JEUDI 30 OCTOBRE 2014

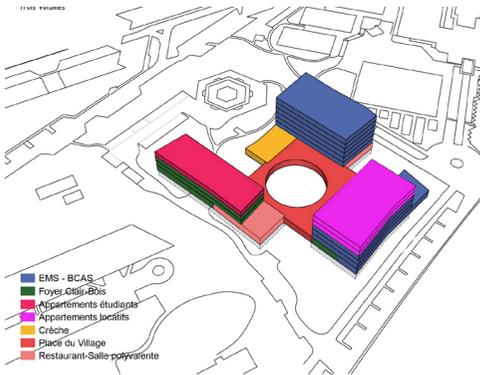
à 12H15

VISITE SUR INSCRIPTION LIMITEE A 40 PERSONNES

**Le nouveau Prieuré - Centre Intergénérationnel
dl-a, designlab-architecture SA**



Un nouveau quartier regroupe des habitations pour personnes âgées et pour personnes polyhandicapées, une crèche ainsi que deux résidences, l'une pour des seniors et l'autre pour des étudiants. Dans un principe de partage des équipements et services, le programme prévoit de larges espaces communs à tous les habitants. Le projet réunit autour d'un patio central à ciel ouvert trois grandes maisons qui, à leur tour, rayonnent sur un assemblage de jardins. Cette composition des espaces permet d'identifier clairement l'ensemble comme un tout institutionnel, mais aussi comme un fragment du paysage semi-urbain du plateau de La Gradelle. L'urbanisme d'alors a placé les éléments bâtis de manière fluide dans le paysage naturel tout en créant de nouvelles centralités qui proposent une réinvention moderne de la notion de «place du village». Le projet est à la fois un hommage à cette vision convaincante de l'aménagement d'une ville en extension et une remémoration de la structure spatiale des prieurés d'autrefois.



LE NOUVEAU PRIEURÉ - plan rez de chaussée 1/200